République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5785434

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de la santé publique vétérinaire classe exceptionnelle au titre de l'année 2015, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel.

(14 agents de rang 1 à 14 sur 1 page)

Fait, le 15 DEC. 2014
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation

La Secrétaire générale

Valérie METRICH-HECQUET

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET	Avancement de grade au choix	Edité le 25/11/2014	Page 1

Bureau de gestion : 501 – BFT / inspecteurs santé publique vét Demande : 5785434

Corps / grade : inspecteur général de la santé publique vétérinaire classe exceptionnelle

Commission administrative paritaire du corps :

Inspecteur de la santé publique vétérinaire

Avancement au titre de l'année 2015 pour le grade :

Inspecteur général de la santé publique vétérinaire classe exceptionnelle

1	Mme	Viviane	MOQUAY (nom d'usage MOQUAY-TKACZUK)
2	M.	Franck	HUMBERT
3	M.	Thomas	BERTHE
4	M.	Françoise	NOARS
5	M.	Philippe	CHEDANNE
6	Mme	Claudine	LEBON
7	Mme	Catherine	DABOUST (nom d'usage MIR)
8	M.	Gilles	LE LARD
9	M.	Patrick	BONJOUR
10	M.	Yves	MARCHAL
11	M.	Norbert	LUCAS
12	M.	Richard	GOFFETTE
13	M.	Eric	FOUQUET
14	Mme	Marie-José	LAFONT